

Axe n° 6 :
Ralentissement des écoulements



Action 6.3c

Restaurer les zones d'expansion de crues (ZEC) sur le bassin de la Giscle (Phase 1 : étudier la réalisation de digues pérennes en limite de lit majeur)

Objectifs

Rétablir les écoulements en lit majeur de la Giscle.

Permettre l'expansion de la crue dans ces ZEC restaurées.

Réduire les débordements dans des secteurs à enjeux en réduisant l'aléa localement.

Description de l'action

Dans un objectif de restauration physique et de réduction de l'aléa hydraulique localement sur le bassin versant de la Giscle, il a été privilégié la restauration de Zones d'Expansion de Crue (ZEC). Les enjeux situés en périphérie de la plaine inondable de Grimaud sont les secteurs les plus vulnérables face aux inondations par débordements. Afin de réduire l'aléa dans ce secteur, il a été étudié la possibilité de restaurer le fonctionnement en casier d'inondation en déportant les ouvrages de type digue et merlon présents à l'aplomb des cours d'eau au niveau des enjeux (zones habitées). Les travaux de restauration physique de la Giscle seront réalisés dans le cadre du Contrat de rivière.

En parallèle, le projet de restauration du cours d'eau est accompagné de travaux visant à réduire l'aléa en limite du lit majeur, en particulier dans le quartier d'habitations des Pommiers.

Dans ce cadre, le projet prévoit donc le recul stratégique des ouvrages de type merlon et digue présents au plus proche du cours d'eau. Il est donc prévu un aménagement de protection locale (de type système d'endiguement) au plus près des enjeux du quartier des Pommiers.

L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Réduire le risque inondation en restaurant au mieux un fonctionnement plus naturel des bassins versants

Orientation stratégique :
Ralentir les écoulements

Localisation

Bassin versant de la Giscle

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G02 : Augmenter la sécurité des personnes en tenant compte du bon fonctionnement naturel des milieux aquatiques

Thème prioritaire concerné :
Espaces stratégiques



Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements

Localisation de l'aménagement étudié



Cette action comprend la réalisation :

- Des études de conception au stade avant-projet définitif,
- Des études d'exécution au stade projet,
- Des reconnaissances topographiques et géotechniques de niveau G2-PRO.

Ces études permettront de définir le type d'ouvrage, sa localisation et son dimensionnement précis en lien avec une crue de projet préalablement identifiée.

Par la suite, la réalisation de l'aménagement défini dans cette action se déroulera dans le cadre d'un programme ultérieur.

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Déroulement des opérations

Durée globale : 1 an

**Montant estimatif :
45 000 € HT**

Portage de l'action
Maîtres d'ouvrage :
CCGST

Partenaires techniques :
services techniques des communes

Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage et la coordination seront assurés par le chargé de projets travaux de la CCGST.

Échéancier prévisionnel _____

Cette action sera initiée en 2022 (année 3).

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Etudes de protection du quartier des Pommiers	CCGST	45 000 €	50 %	0 %	Financement potentiel	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)			22 500 €	0 €		0 €	22 500 €

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Rapport d'études
- Dépenses engagées